

Le Conseil d'Ecole s'est réuni le lundi 5 novembre 2018 à 18h00

Membres présents :

Mairie : Mme François, Mme Lombardi

Enseignant(e)s : Mmes Ben, Costa, Lange, Planès, Guillermin et M. Guichon et Arnoux

Parents délégués : Mmes Barrier, Bormans, De Melo, Philifert-Allanos, Pompéi, Rambahiniarison et M. Haro

Représentante des services périscolaires : Mme Iori

DDEN : Mme Jusko

Membres absents ou excusés : IEN, Mmes Culoma, Vinet, Paccard, Sabatier-Abidi

L'assemblée désigne Philippe Arnoux comme secrétaire de séance.

Tour de table pour présentation des différents membres du conseil d'école.

Rappel de la composition du conseil d'école : la directrice d'école (présidente de séance), les enseignants de l'école, les membres du RASED, les représentants des parents d'élèves, l'Inspecteur de l'Education Nationale, le DDEN et le maire ou ses représentants.

Seuls les parents délégués titulaires ont un droit de vote lors du conseil d'école. Les suppléants peuvent assister aux séances du conseil d'école sans prendre part aux votes ni prendre la parole. Ils n'ont voix délibérative qu'en l'absence des titulaires qu'ils remplacent.

Rappel du rôle du conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école.
- participe à l'élaboration et à l'adoption du projet d'école.
- donne son accord et est consulté sur la vie scolaire.

1. Bilan de rentrée, effectifs

Actuellement, 170 élèves sont inscrits à l'école.

- ✓ 23 élèves dans la classe de Sandra Ben : 14 CP et 9 CE1
- ✓ 23 élèves dans la classe de Valérie Costa : 13 CP et 10 CE1
- ✓ 26 élèves de CE1/CE2 dans la classe de Laurent Guichon : 13 CE1, 13 CE2
- ✓ 25 élèves de CE2 dans la classe de Stéphanie Lange, complétée le vendredi par Isabelle Vinet
- ✓ 25 élèves CM1 dans la classe de Philippe Arnoux
- ✓ 24 élèves dans la classe de Michèle Planès 17 CM1 et 7 CM2
- ✓ 24 élèves de CM2 dans la classe de Pascale Guillermin

En moyenne, par classe, le nombre d'élèves est de 24,2. Les effectifs sont donc en légère baisse. Cela est beaucoup plus confortable au niveau pédagogique, mais il ne faudrait pas qu'ils diminuent davantage au risque de s'exposer à une fermeture de classe.

2. Bilan des élections des représentants des parents d'élèves

Elles ont eu lieu le vendredi 12 octobre 2018. Le bureau de vote, situé dans le hall, était ouvert de 8h30 à 12h30 et le vote par correspondance était autorisé. Je tiens à remercier les parents qui ont participé à la mise sous pli, ont tenu ce bureau et qui ont aidé au dépouillement à 12h30.

Il y avait une seule liste de 9 parents d'élèves non constitués en association.

Il y a eu 145 votants sur 283 inscrits : 130 suffrages exprimés et 15 bulletins blancs ou nuls.

Le taux de participation est alors de 51,24 %. Les sièges sont pourvus : 7 titulaires et 2 suppléants.

3. Fonctions du DDEN

La présentation sera jointe au compte-rendu du Conseil d'école.

4. Vote du règlement intérieur

Le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Deux documents seront joints à ce règlement intérieur : la charte d'usage des réseaux de l'Internet et des services multimédias de l'école et la Charte de la laïcité.

Au troisième trimestre 2017/2018, les élèves délégués avaient écrit un règlement intérieur adapté aux enfants qui est entré en vigueur cette année.

5. La sécurité à l'école – le PPMS

- Comme chaque année scolaire, un exercice évacuation incendie doit être réalisé. Il sera réalisé le jeudi 22 novembre.
- Un PPMS, plan particulier de mise en sûreté doit être élaboré dans chaque établissement scolaire et doit être révisé de manière annuelle. Il a été mis à jour le 31 août 2018 lors du conseil des maîtres de rentrée et des exercices d'entraînement auront lieu au cours du 2ème et 3ème trimestre.

6. Présentation et financement des projets éducatifs, spectacles et sorties

Thème de l'année : « tous différents, tous ensemble »

Le thème choisi cette année est en lien avec les programmes scolaires du vivre ensemble.

M. Jean-Baptiste Louis, avec les enseignants, prépare un spectacle avec toutes les classes sur ce thème qui aura lieu le 16 mai, à la salle de La Traverse. L'équipe enseignante remercie la municipalité qui finance l'intervenant musique, mais également la mise à disposition de la salle de La Traverse et d'un régisseur pour le spectacle.

Projet en langues vivantes

Mme Louise Marsan, intervenante anglais, propose avec les enseignants un projet pédagogique qui sera axé cette année sur la découverte du Kenya. L'équipe pédagogique remercie la municipalité qui finance l'intervenante en anglais.

Actions pédagogiques :

- Dans le cadre de l'amélioration du climat scolaire, le conseil des délégués se poursuit. Le premier conseil s'est tenu le 21 septembre. Une liste de jeux de cour a été établie et ils sont acquis au fur et à mesure. Le coût pour la coopérative scolaire est évalué à 550 euros.
- Toute l'école participe au prix des Incorruptibles. Les enfants lisent par niveau une sélection de livres et voteront à la fin de l'année pour décerner le prix des incorruptibles. Ce projet est en partenariat avec la bibliothèque municipale qui finance l'inscription des classes et une série de livres pour chaque niveau. Les autres livres ont été achetés par la coopérative scolaire.
- Nettoyons la nature. L'école a participé, le 28 septembre, à la manifestation « Nettoyons la nature » dans le cadre de l'éducation au développement durable.
- Ecole et cinéma : chaque classe visionnera trois films au cours de l'année.
- BCD de l'école : grâce à un groupe de bénévoles très actifs que nous remercions, les élèves de toutes les classes empruntent des livres à la bibliothèque de l'école tous les mardis. Mme Planès s'y rend avec sa classe le vendredi seule.
- Organisation d'un courseton : le 19 octobre, les élèves de l'école ont participé au courseton organisé par les enseignants. Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition du camping municipal, tous les parents qui nous ont aidé pour cet événement et l'association Môm'anim qui a offert les boissons aux enfants.
- Intervention des étudiants STAPS : 4 classes bénéficient de l'intervention des étudiants STAPS pour 3 séances d'EPS avant les vacances d'octobre et 5 séances au mois de février.

- Les deux classes de CP-CE1 ont suivi un cycle natation au premier trimestre. Les classes de CE1-CE2, CE2 iront de fin janvier à début mars.
- Orchestre des Pays de Savoie : le 13 novembre, les 3 classes de CM assisteront à une représentation de l'Orchestre des Pays de Savoie.
- Cérémonie du centenaire de la fin de la première guerre mondiale. Certaines classes du Chat Perché, de l'école de la Cascade et de Bourdeau participeront à l'inauguration de l'exposition sur la première guerre mondiale au Prieuré le 9 novembre et les élèves sont également invités à assister à la cérémonie du 11 novembre mais ne pourront pas participer.
- Organisation d'une conférence sur « l'intervention ferme et bienveillante à la maison et à l'école », avec la participation de l'école du P'tiou le 20 novembre, dans le cadre de la relation école/familles du projet d'école.

Financement par la mairie : en plus des budgets fonctionnement et investissement, la mairie finance :

- Un spectacle à La Traverse pour toutes les classes.
- Le transport en car pour se rendre à Aqualac pour les cycles obligatoires de natation pour les CP, CE1 et CE2.
- Le transport du ski de fond pour les élèves de CM1, CM2, ainsi que la location du matériel, les forfaits et les moniteurs.
- Une subvention pour les classes de voile selon le quotient familial.
- Une dotation de 40 euros par élève pour les sorties.

7. Coopérative scolaire affiliée à l'OCCE

Bilan financier

L'école élémentaire du Chat Perché fait partie de l'OCCE, mouvement éducatif agréé par l'Education Nationale au titre des « associations éducatives complémentaires de l'enseignement publique » qui porte les valeurs de solidarité et de coopération. Les produits de la coopérative pour l'exercice 2017-2018 s'élèvent à 20013,03 € et les charges à 19078,15 €. La coopérative enregistre un excédent de 934,88 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Le prochain Conseil d'Ecole se tiendra au cours du 2ème trimestre, le lundi 11/03 à 18h.

Le conseil d'école est clôturé à 19h10.

Le secrétaire de séance

La directrice, Présidente du Conseil d'Ecole